

Compte-rendu CTA du Jeudi 14 mai 2020

ODJ :

Conditions de la reprise d'activité dans les établissements des 1^{er} et 2nd degrés et les services administratifs.

La Rectrice indique qu'il s'agit d'une reprise progressive et lente de l'école (pas de la garderie). La majorité des personnels sont présents dans les écoles.

Objectif : Accueil, échange, écoute. Il faut préparer les élèves à l'année prochaine. La pédagogie est concentrée sur le cœur du programme.

Elle rappelle les **grandes lignes du protocole sanitaire** : Distanciation physique, gestes barrières, limitation du brassage au sein de l'école, nettoyage/désinfection, information, la communication auprès des parties prenantes dans ce lieu repère « l'école ». Il faut une adaptation locale du protocole, notamment c'est la configuration des lieux qui définit le nombre d'élèves possibles à accueillir (parfois moins que 10).

Les masques :

1^{er} degré : 1^{ère} livraison de 350 000 masques acheminés dans les écoles avant le 11 mai.

2^{ème} livraison de masques et de gel hydro alcoolique en cours. Dotation qui couvre toutes les catégories de personnels. Il s'agit de masques jetables.

Livraison dans les **collèges** (13, 14 et 15 mai). **Masques textiles**, réutilisables pour **toutes** les catégories de personnel. 2 sites de livraison pour l'Aisne et l'Oise et 1 site de livraison pour la Somme (le Rectorat).

Pour les **lycées**, pour le moment, utilisation des réserves internes aux établissements. Si le nombre est insuffisant, les lycées devaient alerter les services académiques pour une livraison de « dépannage ». Pas de date prévue pour une livraison. Gestion à flux tendus.

Concernant les masques FFP2, ils sont réservés exclusivement aux soignant-es.

Pour le gel hydro alcoolique : ce n'est pas une obligation dans le protocole mais ce que le MEN a prévu c'est un flacon de 100 ml pour chaque personnel. Il faudra garder les flacons. Pour l'instant ce sont les collectivités qui le mettent à disposition, il y a des solidarités qui se créent.

La semaine précédant le déconfinement, un message a été envoyé aux chefs d'établissement pour rappeler le caractère très progressif, la limitation du nombre de personnes sur site, l'évitement du brassage des personnes, et la primauté du télétravail.

Attention les « personnels fragiles » ne doivent pas se rendre sur site, mais ils peuvent télétravailler donc pas d'ASA.

En cas de problème, il faut alerter le SNES-FSU pour intervention auprès de la Rectrice.

La reprise dans le 1^{er} degré :

Pour la 1^{ère} semaine, environ 10,3% d'élèves sont accueillis, essentiellement sur les niveaux CP et CM2. La progressivité permet de voir comment ça se passe et d'anticiper.

Le protocole sanitaire :

Le protocole sanitaire est national, pas d'adaptation académique. Il doit être mis en place dans les écoles et établissements en fonction de la configuration des locaux. Les établissements et écoles doivent définir leur schéma organisationnel. La question est de savoir « comment on s'organise pour appliquer le protocole sanitaire ». Le schéma organisationnel doit être communiqué aux familles.

Réflexion en cours sur les temps de classe :

Rotation des élèves ? Mise en place des 2S2C (Sport, Santé, Culture, Civisme) qui permettrait de sortir de la salle de classe et d'accueillir des élèves. Il faut construire la plateforme pédagogique.

Réflexion sur la possibilité de coopérer 1^{er} et 2nd degré. Réflexion avec les professeurs d'EPS, les éducateurs en mairie.

Réfléchir à la combinaison des 4 temps pédagogiques. Il faut sortir de la contrainte des murs d'une classe.

Informations sur les différentes catégories :

Pour les RDV de carrière (PPCR): Pour les personnels enseignants, 30% de PPCR n'ont pas pu être réalisés. Un arrêté ministériel va être pris pour prolonger les délais. Les avis de la Rectrice seront transmis courant janvier 2021 pour les PPCR de l'année 2019 – 2020. La campagne des entretiens de carrière se terminera fin décembre 2020.

Titularisation des stagiaires: Elle se fera en juillet comme d'habitude, impérative pour les mobilités. Les jurys de titularisation se tiendront comme « d'habitude » fin juin, début juillet. L'ensemble des stagiaires ne sera pas visité par les inspecteurs-inspectrices. Les stagiaires qui auront reçu un avis de non-titularisation par le jury seront convoqués pour un entretien.

SG : Contractuels: Ils ont été renouvelés lorsqu'il y avait des besoins avérés.

AESH: Protocole national sorti lundi 11 mai. Il y a un accompagnement spécifique les AESH en contact rapproché avec les élèves.

AED: Les renouvellements se feront dans les mêmes conditions que pour les années précédentes.

Extrait des questions diverses de la FSU concernant le 2nd degré :

Réponses apportées par la SG

1. Ouverture des CIO au public ? Certains CIO ouvriraient dès le lundi 18 mai ? Au rectorat, les locaux sont interdits au public au mieux jusqu'au 2 juin, il doit en être de même pour les CIO.

⇒ *Plan de reprise sur site qui est en train d'être formalisé. Il n'est pas finalisé. A ce jour, les CIO se préparent à la réouverture.*

2. Ouverture des internats :

⇒ *Les internats pourraient rouvrir mais **uniquement** pour les élèves qui ne peuvent absolument pas rejoindre leur domicile quotidiennement. Ce qui limite le nombre d'élèves accueillis dans le respect du protocole sanitaire.*

3. Comment les TZR sur plusieurs établissements ou les enseignants en CSD vont-ils intervenir ? Pour éviter la multiplication des cas contacts, les enseignants ne devraient intervenir que sur leur établissement principal.

⇒ *Enseignants qui devront se déplacer en appliquant le protocole.*

⇒ *Le souci est la multiplication des contacts, mais à partir du moment où les élèves ont cours, ils vont devoir reprendre leurs postes.*

⇒ *Si les établissements ouvrent en juin, c'est que le risque avec le virus aura diminué.*

⇒ *Il faudra être vigilant et on verra au cas par cas. Le TZR devra s'adapter aux organisations de plusieurs établissements.*

⇒ *Tous les niveaux ne reprendront pas sur site. Un ajustement local en interne est possible.*